Conditions particulières

<u>Organisateurs</u> : COBELFRA

<u>Nom de l'action</u> : « Les 7 boules de Cristal »

<u>Durée de l'action</u> : du lundi 10/10 au jeudi 27/10 2016

<u>Mécanisme du jeu / Détermination du vainqueur</u> :

Le présent concours a pour objet de faire gagner 6 boules de cristal cachées en Wallonie et à Bruxelles. La 7ème boule est à gagner par SMS.

Chaque boule trouvée par un auditeur lui permet de débloquer un budget cadeaux d'environ 1200 euros /boules.

Les participants devront partir à la recherche de ces boules durant ces 3 semaines. Des indices seront donnés à l'antenne, sur les réseaux sociaux, via l'application, dans la presse …
Chaque boule possède un CODE avec un numéro de téléphone à appeler si un participant la trouve. La personne qui appelle ce numéro avec le CODE indiqué sur la boule est la personne qui se verra remettre le pack cadeaux de 1200 euros. Ce dernier se verra donc attribuer le pack cadeau d'une valeur de 1200 euros.

La finale : les 7 boules réunies dans le studio, le jeudi 27 2016, avec les 7 détenteurs des boules de cristal. Un tirage au sort aura lieu en présence d'un huissier de justice. Le gagnant du tirage au sort recevra un voyage à TOKYO.

<u>Modalités de participation</u> :

Toute personne majeure peut participer au concours.

<u>Spécificités éventuelles quant au présent concours</u>:

Il faut trouver la boule pour gagner le pack cadeaux d'une valeur de 1200 euros.

<u>Prix et validité du prix</u>

7 packs cadeaux d'une valeur de 1200 euros

200 € de chèques Showroomprivé.be
10 places de cinéma
300 € de chèques vacances
1 brosse à dent connectée
125 € de chèques Pizza Hut
1 tablette numérique
1 toaster Feel Good

Un voyage à TOKYO
Un voyage pour 2 personnes à Tokyo incluant les vols A/R, 4 nuitées et une journée de découverte de la ville avec un guide francophone.

Disponibilité du règlement : http://www.rtl.be/rtltvi/page/reglement-jeux-et-concours/1154.aspx